



N° 28788-2018/1-ACTS/ DFA

Date du : 25 septembre 2018

Rapport de présentation

OBJET: délibération portant approbation du compte rendu annuel à la collectivité 2017 de la zone d'aménagement concerté PANDA.

PJ: un projet de délibération comportant en annexe le compte rendu annuel à la collectivité 2017.

Par convention de concession d'aménagement n° 03-019/PS du 15 avril 2003, la province Sud a confié à la société d'aménagement de la Nouvelle-Calédonie (SECAL) l'aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) PANDA, sur le territoire de la commune de Dumbéa.

L'article 28 du cahier des charges annexé à ce traité de concession prévoit que le concessionnaire adresse pour examen au concédant, chaque année, un compte rendu financier comportant notamment en annexe :

- le bilan financier prévisionnel global et actualisé des activités objet du contrat, faisant apparaître, d'une part, les réalisations en recettes et en dépenses et d'autre part, l'estimation des recettes et dépenses restant à réaliser, estimées en fonction des conditions économiques de l'année en cours, ainsi que, éventuellement, la charge résiduelle en résultant pour le concédant ;
- le plan global de trésorerie actualisé faisant apparaître l'échéancier des recettes et des dépenses ;
- une note de conjoncture sur les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'exercice écoulé comparées aux prévisions initiales et sur les prévisions de l'année à venir.

Ce compte rendu annuel à la collectivité (CRAC), annexé au projet de délibération, a pour objet de résumer les principales réalisations et l'avancée du bilan financier.

Les produits et charges de l'année 2017 sont récapitulés dans le tableau suivant, établi sur la base des éléments du CRAC transmis par la SECAL :

- ZAC PANDA - Synthèse CRACL 2017	Au 31/12/2017				
	Bilan (budget total)	Facturé	Réglé	Taux de réalisation (facturé / bilan)	Taux de règlement (régulé/ facturé)
PRODUITS DE CESSIONS	19 697 051 000	6 082 516 844	6 036 412 344	31%	99%
PARTICIPATION PROVINCE SUD	750 000 000	750 000 000	750 000 000	100%	100%
PARTICIPATION ZAC DSM	711 021 000	710 000 000	710 000 000	100%	100%
SUBVENTIONS ET AUTRES PRODUITS	141 928 000	187 897 195	156 783 609	132%	83%
<i>Emprunts et acomptes</i>		5 502 596 381	5 494 196 381		
TOTAL PRODUITS	21 300 000 000	13 233 010 420	13 147 392 334		
TOTAL PRODUITS (hors emprunt)	21 300 000 000	7 730 414 039	7 653 195 953	36%	99%
ACQUISITIONS ET ETUDES	3 988 355 721	3 794 464 124	3 782 894 638	95%	100%
TRAVAUX T1	1 780 656 000	1 728 364 847	1 726 487 866	97%	100%
TRAVAUX T2	2 950 000 000	2 806 075 035	2 800 739 960	95%	100%
TRAVAUX T3 ET T4	5 230 000 000	916 812 408	911 401 211	18%	99%
ECHANGEUR ET RESERVOIR	1 158 691 000	1 152 875 486	1 151 612 325	99%	100%
GRUPE SCOLAIRE	0	0	0		
AUTRES TRAVAUX	334 047 715	171 986 670	170 587 740	51%	99%
STEP	1 565 515 564	592 213 619	107 213 619	38%	18%
REMUNERATION SECAL	1 833 038 000	889 982 431	889 982 431	49%	100%
FRAIS FINANCIERS	2 379 696 000	1 136 214 463	1 127 741 909	48%	99%
FRAIS DIVERS	80 000 000	57 334 790	58 051 960	72%	101%
TOTAL CHARGES	21 300 000 000	13 246 323 873	12 726 713 659	62%	96%
TRESORERIE		-13 313 453	420 678 675		

Comme pour 2016, l'année 2017 a été pour la ZAC PANDA une année de consolidation des objectifs opérationnels et financiers avec :

1. Le lancement des travaux de la tranche 3 générant un niveau de dépenses important mais conforme aux prévisions,
2. Des réalisations en recettes et en dépenses globalement conformes aux prévisions validées en assemblée de province.

Il a été constaté que les nouvelles prévisions de dépenses et de recettes étaient tenues. Le rapport présente aujourd'hui des conclusions qui sont conformes aux orientations présentées et validées en assemblée de province.

Conformément aux stipulations de l'article 28 du cahier des charges précité, ce compte rendu annuel 2017 doit aujourd'hui être soumis à l'examen de l'assemblée de la province Sud.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.